

PARCOURSUP 2020
EN PARTENARIAT AVEC
RENASUP

LYCÉE SAINTE MARIE DES CHAMPS





Réseau national d'enseignement supérieur privé
Enseignement catholique français

RENASUP Académie de Toulouse

24 Etablissements
+ de 60 Formations

7000 étudiants

BTS-Prépas-Universités-Ecole d'ingénieur



Deux sites à consulter :

<https://www.orientsup.com/>

<http://www.mooc-renasup.org/index.php>

RENASUP Académie de Toulouse

- Formations sous contrat
- Formations hors contrat
- Diplômes reconnus



RENASUP Académie de Toulouse



Diplômes visés

[Les diplômes nationaux](#) tels que les BTS (brevets de techniciens supérieurs), les DUT (diplômes universitaires de technologie), les licences, etc. sont des diplômes visés.

Diplômes répertoriés

C'est la CNCP (Commission nationale des certifications professionnelles) qui enregistre ou inscrit, au sein du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)

Diplômes accrédités

la CTI ([Commission des titres d'ingénieur](#)) pour les écoles désireuses de former des ingénieurs.

RENASUP Académie de Toulouse

Les établissements privés sous contrat

Ils sont considérés, par l'État, comme complémentaires de l'enseignement public. Ils peuvent disposer de classes prépa ou de classes de BTS (brevets de technicien supérieur). Les établissements privés sous contrat sont [reconnus par l'État](#). Leurs élèves peuvent recevoir une bourse d'État.

Les établissements privés hors contrat

Ils ne subissent pas de contrôle de l'État. Leur ouverture est soumise à une simple déclaration d'ouverture auprès du rectorat. Certains établissements peuvent assurer une préparation à des diplômes d'État (le BTS par exemple), mais la plupart proposent leurs propres formations artistiques, commerciales, scientifiques, etc.



Comment choisir sa formation ?

Poursuite d'études des élèves de St Marie des champs :

<https://www.lycee-smc.fr/espace-orientation/>

Un choix qui doit être celui du jeune !

Pas la projection de ses parents

de ce qu'ils ont réussi

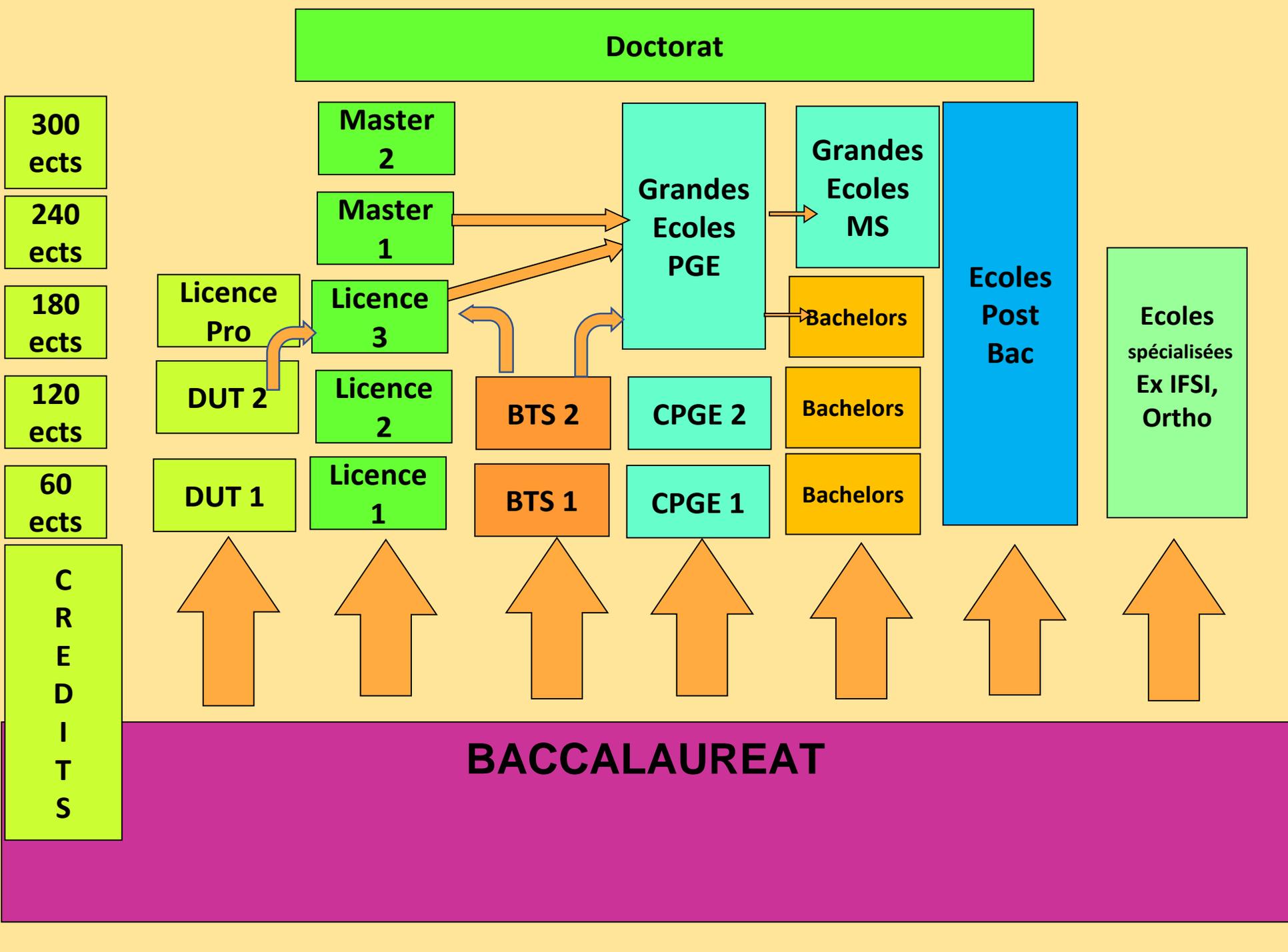
d'une réussite par procuration

dans le modèle d'enseignement supérieur qu'ils ont vécu

pas celui de son frère ou de sa sœur

**Mais en même temps, un choix qui doit être éclairé,
donc accompagné... par les parents et les enseignants...**

...dans une neutralité bienveillante



Un site dédié à l'orientation :

<http://www.terminales2019-2020.fr/>

 <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ REPUBLIQUE FRANÇAISE</p>		<p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p>	<p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p>	<h2>TERMINALES 2019/2020</h2> <p>5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</p>	 <p>MON ORIENTATION EN LIGNE</p>
 <p>ÉTAPE 1</p>	 <p>ÉTAPE 2</p>	 <p>ÉTAPE 3</p>	 <p>ÉTAPE 4</p>	 <p>ÉTAPE 5</p>	
<p>J'explore les possibles</p> <ul style="list-style-type: none">→ 10 conseils pour s'orienter→ Que faire après mon bac ?→ Rechercher un métier→ Info filières→ Découvrir le monde professionnel 	<p>Je découvre les formations et les parcours</p> 	<p>J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix</p> 	<p>Je souhaite en parler</p> 	<p>Je prépare mon entrée dans la vie étudiante</p> 	

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR Parcoursup



parcoursup

Recherche des formations

Veillez entrer votre recherche par mots clés

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Effacer les filtres

Types d'établissement

10212/ 10687
Etablissements
Publics

3212/ 3278
Etablissements
Privés

Apprentissage

3109/ 3160
Formations en
apprentissage

10638/ 11144
Formations
hors
apprentissage

Types de formation

7393/ 7703
BTS - BTSA -
BTSM

95
C.M.I - Coursus Master

Trier par

I.U.T. La Rochelle

DUT - Techniques de commercialisation

Taux d'accès

28%

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Général | Techno | Pro

50%

49%

1%

Université Paul Valéry - Montpellier 3

Licence - Lettres -

Taux d'accès

100%

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Général | Techno | Pro

75%

9%

13%

Lycée Joseph Fourier

BTS - Services - Comptabilité et gestion

Taux d'accès

42%

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Général | Techno | Pro

35%

24%

41%

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie

Taux d'accès

45%



> Exemples d'attendus de réussite pour la filière DCG (Diplôme Supérieur de Gestion)

Attendus (Cadrage National)

S'intéresser à la vie des entreprises, notamment aux questions liées à la gestion et au management ainsi qu'à leur environnement économique et juridique.

Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique.

Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, en économie, en sciences de gestion, en philosophie ou en histoire-géographie, suivant la filière suivie au lycée.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et de rédaction en français ainsi que des compétences linguistiques et de communication orale en anglais. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation.

Compléments propres à Limayrac

Montrer la motivation dans les études par une présence assidue et un comportement positif en cours

Aptitude à fournir un travail approfondi et constant pendant 3 ans

Disposer de capacités rédactionnelles attestées par les notes du Bac de français et les notes de 1ère et terminale en histoire-géographie et/ou en économie, management et droit.

Focus sur les Parcours d'accès aux études de santé

Nouveauté
2020

Trois principes :

- Possibilité d'accéder aux études de santé après une, deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1^{er} cycle
- Suppression du concours : les candidats sont évalués sur leurs résultats en licence

• Une licence avec option « accès santé » (L.AS)

Exemple : licence de Droit, SVT, Gestion économie avec des enseignements supplémentaires liés à l'option santé

• Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre discipline

Exemple : PASS option Droit, PASS option biologie etc.

LA PLATEFORME



2

22 Janvier → 2 Avril 2020

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux en participant à la **2^e semaine de l'orientation** et aux **journées portes ouvertes** dans les établissements de l'enseignement supérieur.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](#) pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux**
(avec possibilité de sous-vœux selon les formations)

Jeudi 12 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Les formations que j'ai demandées examinent mon dossier à partir des critères d'examen des vœux qu'elles ont indiqués dans leur fiche Parcoursup.

L'INSCRIPTION SUR PARCOURSUP

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

- > Une **adresse électronique valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Important : **renseigner un numéro de portable** pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. **Les parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

Des questions ? Besoin d'assistance pour s'inscrire ?

- Numéro vert : 0 800 400 070
- Messagerie contact depuis son dossier
- Tutoriels disponibles sur le site Parcoursup.fr

FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

Des vœux formulés sans contrainte par le candidat, qui sont le fruit de sa réflexion personnelle et de ses échanges avec l'équipe pédagogique :

- > Des vœux motivés
- > Des vœux non classés
- > Pour des **formations sélectives** (Classe prépa, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)
- > Jusqu'à 10 vœux

Conseil : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives

Conseil : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2019, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne)

LES VŒUX MULTIPLES

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

Pour élargir les possibilités, les lycéens peuvent faire des vœux multiples pour certaines formations :

> **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** proposées dans différents établissements ou sites en vue de faire l'objet d'un même vœu et ainsi d'élargir les possibilités de choix des candidats.

> **Un vœu multiple correspond à un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.**

Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer. **Vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples.**

LES FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES

BTS, DUT, classes prépa, DN MADE :

- >ils sont regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- >chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sous-vœu
- >pour demander une spécialité de BTS, DUT, classe prépa ou DN MADE : vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux dans cette spécialité

Exemple : vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

 Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux

DCG (diplômes de comptabilité et de gestion) :

- >ils sont regroupés à l'échelle nationale
- >Chaque établissement proposant un DCG correspond à un sous-vœu
- >Pour demander un DCG : vous formulez un vœu multiple et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux

A savoir : pour l'ensemble de ces formations, vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples.

LES FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES

Les IFSI (instituts de formation en soin infirmier) et les formations d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse (pour la plupart d'entre elles)

- > Ils sont regroupés à l'échelle territoriale (au niveau de l'université)
- > Un vœu multiple correspond à un regroupement d'établissements
- > Pour demander un établissement : vous formulez un vœu multiple correspondant un regroupement d'établissements.
- > Chaque établissement correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.
- > A savoir : vous pouvez formuler 5 vœux multiples maximum

LES FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES

Les écoles d'ingénieurs / de commerce et de management qui sont regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> Pour demander ces écoles vous formulez un vœu multiple pour un concours. Chaque école correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

Le réseau des 7 Sciences Po/IEP qui sont regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun (Aix, Lille, Lyon, Rennes, St Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse)

> Pour demander ces IEP, vous formulez un vœu multiple pour le concours commun (constitué d'épreuves écrites). Chaque IEP correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

Les EFTS (établissements de formation en travail social) sont regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale

> Pour demander un EFTS, vous formulez un vœu multiple par DE. Chaque EFTS correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.

FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Jusqu'au
2 avril inclus

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- > **Compléter leur dossier** : saisie **du projet de formation motivé** pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > **Confirmer chacun de leurs vœux**

Si un vœu n'est pas confirmé avant le 2 avril 2020 (23h59- heure de Paris),
le vœu ne sera pas examiné par la formation

Projet de formation motivé, en 1500 caractère

- **Partagez vos expériences scolaires et extrascolaires** : exposez vos centres d'intérêt et vos expériences qui sont en lien avec la formation souhaitée et avec votre projet.
- **Renforcez votre candidature** en donnant un éclairage autre que votre dossier scolaire : profitez de cette lettre de motivation pour valoriser les éléments demandés qui n'apparaissent pas dans vos bulletins ni dans la fiche Avenir. Quelques exemples : vos goûts, votre curiosité intellectuelle, votre ouverture au monde, votre capacité à travailler en équipe...
- **Expliquez votre choix de cette formation**: présentez votre objectif et pourquoi vous avez choisi cette formation. Montrez les démarches que vous avez effectuées pour découvrir la formation et l'établissement : consultation de du site internet, participation aux Journées Portes ouvertes.
- **Soignez la rédaction** : n'oubliez pas de vous relire pour vérifier l'orthographe et la syntaxe.
- **Valorisez vos compétences** : faites le lien entre les caractéristiques de la formation choisie (attendus, contenu...) et vos acquis et atouts personnels.

LA RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS»

Jusqu'au
2 avril inclus

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

- > expérience d'encadrement ou d'animation
- > engagement civique, associatif
- > expériences professionnelles ou stages
- > ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)

Cette rubrique est facultative mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi et de mettre en avant des qualités, compétences ou expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires.

LA RUBRIQUE « PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS »

Jusqu'au
2 avril inclus

Cette rubrique est composée de 2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles pour les commissions académiques qui à partir de début juillet accompagnent les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque vœu saisi par l'élève, via la **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque formation choisie par l'élève :
 - le professeur principal donne un avis sur ses compétences transversales
 - le Chef d'établissement donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève
- La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par le lycéen dans son dossier à **partir du 19 mai 2020**

Appréciations des professeurs :

DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES	Note(*) et classement de l'élève		Effectif classe ou groupe
Education Physique et Sportive	1er trimestre : Un bon trimestre. Travail sérieux./ Second trimestre : Un très bon trimestre.	16	8	20
Histoire/Géographie	1er trimestre : Un élément moteur de la classe. Il faut continuer ainsi au second trimestre./ Second trimestre : L'ensemble reste solide. Un élève moteur, impliqué et motivé.	13,34	2	21
informatique et création numérique (facultatif)	1er trimestre : Très bon investissement. De l'autonomie, de la motivation. Continuez ainsi./ Second trimestre : Un travail sérieux, de l'autonomie et de la motivation. Continuez ainsi.	15	1	2
Langue vivante 1 : Anglais	Excellent travail, bonne implication.	16,5	1	21
Langue vivante 2 : Espagnol	1er trimestre : Ensemble juste correct. Vous devez vous investir davantage pour progresser plus nettement . Vous avez des qualités à exploiter./ Second trimestre : Un ensemble inégal et fragile . Cependant [REDACTED] a fait des efforts louables pour s'impliquer en classe	10,19	7	13
Mathématiques	1er trimestre : Excellent trimestre. Elève motivé et intéressé. Félicitations !/ Second trimestre : Des résultats toujours très satisfaisants. Félicitations !	16,59	1	21
Mathématiques Spécialité	1er trimestre : Très bon trimestre./ Second trimestre : Très bon trimestre.	17,5	1	11
Philosophie	1er trimestre : D'excellentes qualités de réflexion et une bonne culture générale rendent les interventions de [REDACTED] pertinentes. Les résultats écrits sont satisfaisants mais devraient s'améliorer en nous suivant avec une telle motivation./ Second trimestre : Trimestre décevant. Les interventions de [REDACTED] sont toujours pertinentes mais le travail personnel n'a pas été à la hauteur.	10,25	15	21
Sciences Economiques et Sociales	1er trimestre : Elève sérieux et attentif en classe. Bon niveau mais la méthode à l'écrit peut encore être améliorée./ Second trimestre : Un bon trimestre et une attitude positive en classe.	13,75	6	20

(*) moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.

Eléments d'appréciation saisis par le professeur principal :

<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de travail : Très satisfaisante - Autonomie : Très satisfaisante - Autre élément d'appréciation du profil : Elève qui prend à coeur son rôle de délégué. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à s'investir : Très satisfaisante - Engagement esprit d'initiative : Très satisfaisante
---	---

Appréciation du chef d'établissement :

Un élève d'un très bon niveau. Impliqué en classe comme dans la vie de l'établissement. Fait preuve d'une réelle curiosité intellectuelle. Très bon profil.

Avis du chef d'établissement :

Cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation : Très cohérent	
Avis sur la capacité à réussir : Très satisfaisante	Niveau de la classe : Assez Bon

EXAMEN DES VŒUX PAR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

7 avril > 11 mai 2020



UN MODÈLE D'ADMISSION JUSTE ET TRANSPARENT

Les mesures pour favoriser la mobilité géographique :

Pour les formations sélectives (BTS, DUT, IFSI, écoles...)

> Les lycéens peuvent demander les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. **Il n'y a pas de secteur géographique**

Pour les formations non-sélectives (licences, PASS)

> Les lycéens peuvent demander les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors

> **Le secteur géographique (généralement l'académie) s'applique quand les formations sont très demandées et ne peuvent accueillir tous les candidats ayant fait une demande : un pourcentage maximum de candidats hors secteur géographique est alors fixé par le recteur.**

UN MODÈLE D'ADMISSION JUSTE ET TRANSPARENT

La prise en compte du profil et du projet de chaque lycéen :

>Pour l'admission dans les formations sélectives (CPGE, STS, IUT, écoles, IFSI, EFTS...)

- L'admission se fait **sur dossier et, dans certains cas, par concours (épreuves écrites) ou entretien de sélection** (si ces modalités d'examen sont payantes, la fiche de formation le précise)

>Pour l'admission dans les formations non sélectives (licences et PASS)

- un lycéen **peut accéder à la licence de son choix à l'université**, dans la limite des capacités d'accueil

- l'université peut conditionner l'admission au suivi d'un **parcours de réussite personnalisé** (remise à niveau, cursus adapté...) pour renforcer ses compétences et favoriser sa réussite (Oui-Si)

- **si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles** : les dossiers sont ordonnés par une commission d'examen des vœux, après qu'ils ont été étudiés pour vérifier leur adéquation avec la formation demandée

PHASE D'ADMISSION (RÉPONSES DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS)

19 mai – 17 juillet 2020



3

19 Mai → 17 Juillet 2020

Je reçois les réponses des formations & je décide

19 MAI

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.

Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 17 JUIN AU 24 JUIN

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

DU 29 JUIN AU 1^{er} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



VENDREDI 17 JUILLET

Fin de la phase principale : dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

DU 25 JUIN AU 11 SEPTEMBRE

Phase complémentaire.



RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du
19 mai

- > **Le 19 mai 2020** : le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé
- > Il doit répondre à TOUTES les propositions d'admission reçues, en respectant les délais de réponse indiqués
- > Lorsqu'il accepte une proposition d'admission, il peut conserver les vœux en attente qui l'intéressent davantage
- > **Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat du 17 au 24 juin**

PHASE D'ADMISSION : LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure :** chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libérera des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.
- > **C'est pour cette raison que Parcoursup fonctionne en continu :** le dossier personnel des candidats est actualisé chaque jour.
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix,** des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu :
 - > Leur rang dans la liste d'attente et le nombre de candidats en attente
 - > leur rang dans la liste d'appel, celui du dernier candidat admis cette année et celui du dernier candidat admis en 2019 (si l'information est disponible)

LES RÉPONSES DES FORMATIONS

> Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non



Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

> Formation non sélective (licences) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place



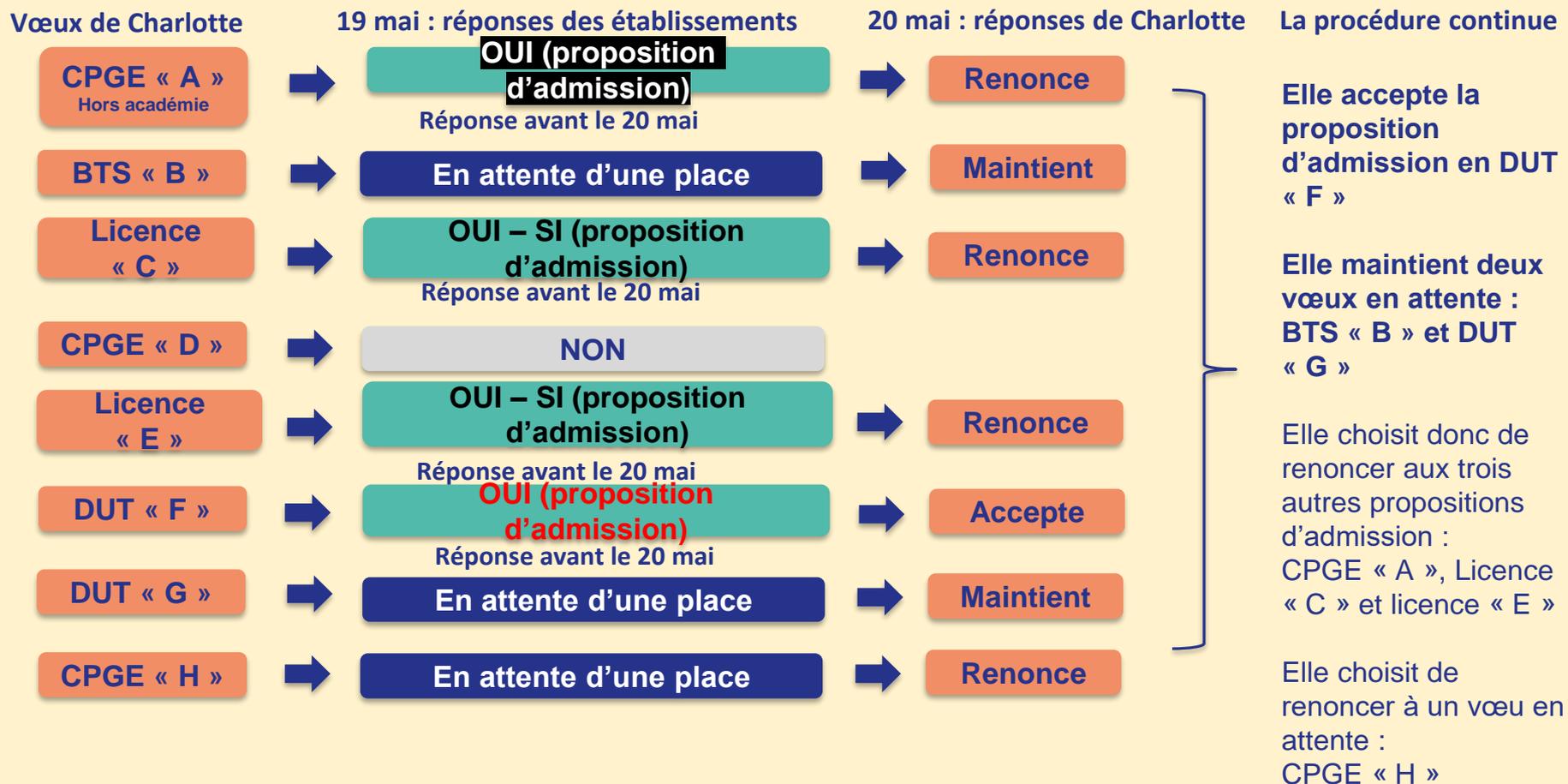
Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

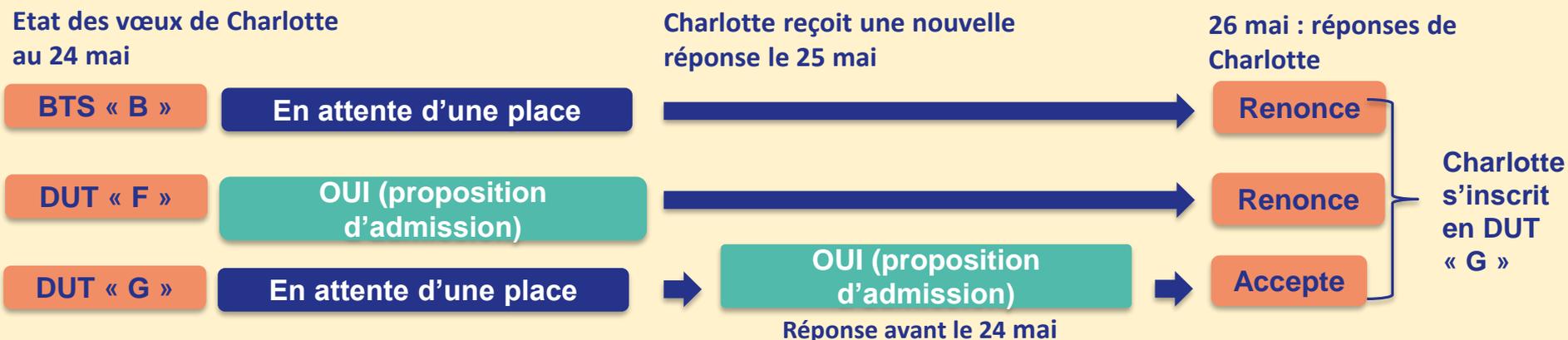
Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

L'Exemple de Charlotte élève de terminale



L'exemple de Charlotte élève de terminale



- Charlotte accepte la proposition d'admission au DUT « G ».
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus, et impérativement avant le 17 juillet

L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

>Quand ?

A partir du 19 mai 2020

>Pour qui et pourquoi ?

Pour les candidats ayant des vœux en attente

Pour gagner en tranquillité : plus besoin de se connecter à la plateforme

A noter : le répondeur automatique est une option facultative.

>Comment ?

Les candidats ordonnent tous leur(s) vœu(x) en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

UN POINT D'ÉTAPE OBLIGATOIRE FIN JUIN

> Quand ?

Du 29 juin au 1^{er} juillet

> Pour qui et pourquoi ?

Pour les seuls candidats ayant des vœux en attente (qu'ils aient accepté ou non une proposition d'admission)

A noter : Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés. Il en est de même pour ceux qui ont activé l'option « répondeur automatique ».

Pour faire le point sur votre dossier

> Comment ?

Les candidats doivent se connecter et indiquer (avant le 1^{er} juillet 23h59, heure de Paris) les vœux en attente qui les intéressent toujours

INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer :

- **Avant le 17 juillet 2020**, s'il accepte **définitivement** une proposition d'admission **avant** le 13 juillet 2020
- **Avant le 27 août 2020**, s'il accepte **définitivement** une proposition d'admission entre le 13 et le 23 août 2020
- Aux dates fixées par la formation s'il accepte définitivement une proposition après le 24 août 2020

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.